



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT DU 29 JUIN 2015

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente

Depuis une dizaine d'années, les politiques successives d'austérité conduisent à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de la DGFIP.

La DGFIP fournit année après année son contingent de suppressions d'emplois et de réduction budgétaire générateur de souffrance au travail et parfois d'actes suicidaires de la part de collègue en extrême détresse.

F.O. DGFIP rappelle ici avec sa Confédération sa revendication de reconnaissance de l'épuisement professionnel dit "*Burn Out*" comme maladie professionnelle.

Aux suppressions d'emplois viennent s'ajouter les conséquences des politiques d'austérité et leurs déclinaisons menées par le Directeur Général et ses Directeurs locaux, qui poursuivent leurs projets issus de la démarche stratégique et de la réforme territoriale, accentuant s'il en était besoin le caractère anxiogène du contexte actuel.

Si l'on ajoute à ce contexte une réduction sans précédent des promotions internes n'épargnant aucune catégorie et aucun grade, c'est bien la reconnaissance de la technicité et de la qualification des agents qui est ainsi brutalement remis en cause marquant ainsi la fin de leurs espoirs d'évolutions de carrières.

Il découle donc de cette situation un profond mal être de tous les agents de la DGFIP comme en atteste le rapport du médecin de prévention qui figure à l'ordre du jour de ce CHS-CT ;

Depuis, plusieurs années, les discours des Ministres sont pourtant tous très volontaristes mais il ne se dégage toujours pas d'engagements concrets sur les moyens et la dégradation des conditions de vie au travail des agents ne fait qu'empirer.

Quant aux mesures censées améliorer les conditions de travail, TBVS, EDD, DUERP, PAP, observatoire interne IPSOS, médiation sociale...elles ne sont en fait que des outils de recensement du mal être plutôt que de réelles réponses apportées aux agents.

Au plan local, une fois encore, **F.O.DGFIP 29** vous rappelle les obligations réglementaires qui incombent à votre direction sur les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail afin que cette instance puisse travailler dans le cadre fixé par les engagements ministériels.

F.O.DGFIP29 rappelle ici que les dispositions du règlement intérieur qui fixent les principes de fonctionnement de l'instance CHS-CT, doivent s'appliquer notamment en ce qui concerne la rédaction et la production des Procès verbaux.

Concernant l'ordre du jour de ce CHS-CT , **F.O.DGFIP 29** « s'étonne » de l'absence de fiche de signalements dans les documents de travail alors même que le TBVS en dénombre 10 en 2014.

A ce jour aucune fiche de signalement n'a été présentée en séance de CHS-CT du Finistère et nous demandons que cela puisse être porté à la connaissance des représentants des personnels qui doivent avoir une visibilité sur l'action de l'administration en réponse aux incivilités des usagers qui frappent les agents dans l'exercice de leurs missions.

Concernant les projets de réorganisations et restructurations en cours, **F.O.DGFIP 29** s'étonne aussi de l'absence de fiche d'impact. Alors que les réorganisations, les fermetures de services se multiplient dans le département, nous rappelons aujourd'hui notre exigence de voir ces fiches produites en CTL et en CHS-CT, et surtout qu'elles analysent objectivement les conséquences des projets au niveau des conditions de travail des agents.

En conclusion **F.O. DGFIP** dénonce à nouveau l'intolérable situation où désormais les agents portent sur eux moralement et physiquement, les conséquences des politiques dogmatiques de réduction des emplois publics.

Pour F.O. DGFIP, la seule et véritable solution réside dans la mise à disposition des moyens humains et budgétaires suffisants pour accomplir sereinement nos missions de service public.